



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie vaccinale dans l'enseignement

Question au Gouvernement n° 4228

Texte de la question

STRATÉGIE VACCINALE DANS L'ENSEIGNEMENT

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. La campagne vaccinale engagée par le Gouvernement depuis plusieurs mois a donné lieu à des retards, des ratés et des attermolements. Tout ceci a empêché que la population française soit largement vaccinée et nous oblige désormais à prendre des décisions face à une situation largement créée par les erreurs gouvernementales.

L'éducation nationale est de très loin le premier employeur public en France. Au moment où le Gouvernement s'interroge sur l'obligation vaccinale, il est donc de mon devoir de vous interroger, monsieur le ministre de l'éducation, sur votre politique en matière de santé du personnel. En effet, le secteur public devrait montrer l'exemple, et vous encore davantage, puisque vous êtes directement responsable d'un million de fonctionnaires. Or les remontées du terrain sont très inquiétantes. Aucune donnée n'est disponible sur le taux de vaccination des enseignants et, plus grave encore, en creusant la question, il apparaît que vous n'avez rien fait pour informer les enseignants et les inciter, sur une base volontaire, à se faire vacciner, au moyen d'actions ciblées. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Jean-René Cazeneuve. C'est faux !

M. Patrick Hetzel. Pourquoi êtes-vous resté inerte sur une question aussi stratégique ? Pourtant, déjà bien avant le covid, nous vous avons fortement alerté quant à la nécessité de recruter des médecins dans l'éducation nationale et de mener une véritable politique publique de santé au sein de votre ministère. Le comble est que vous n'avez aucun outil de pilotage en la matière et que votre ministère soit totalement incapable de fournir des données pourtant indispensables à la prise de décisions éclairées.

Que comptez-vous faire pour remédier à cette situation et enfin montrer l'exemple, avant même de dire que c'est aux élèves de se vacciner ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Éric Coquerel applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je vous répondrai très calmement, car vous cherchez une polémique là où il ne faut pas en chercher.

M. Jean Castex, Premier ministre. Comme toujours !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Pour ce qui est de votre appréciation générale de la politique vaccinale, je laisserai le ministre de la santé vous répéter ce qu'il a déjà dit largement. Ensuite, pour ce qui concerne les professeurs, il existe évidemment, depuis le début, une politique de suivi au quotidien de ce sujet,...

M. Alexis Corbière. Ils ne l'ont pas vraiment vue !

M. Éric Coquerel. Une politique au doigt mouillé !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrepolitique qui a, du reste, commencé avant les vaccins – nous avons par exemple distribué 130 millions de masques, à quoi s'ajoutent les tests et autotests. S'il n'y avait pas déjà eu cette politique consistant à « tester, alerter, protéger », nous n'aurions pas pu, vous le savez, être le seul pays membre de l'OCDE capable d'ouvrir ses écoles pendant toute l'année. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*) Qui plus est, selon les études de Santé publique France, les professeurs sont une catégorie moins contaminée que la moyenne de la population.

M. Loïc Prud'homme. Vous avez trafiqué les chiffres !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Vous cherchez donc une polémique là où il y a eu une réussite.

M. Alexis Corbière. La modestie légendaire de M. Blanquer...

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Nous suivons la question des vaccinations. Comme vous le savez, dès que cela a été possible, et en restant cohérents avec la politique de vaccination consistant à privilégier les plus vulnérables, nous avons ouvert des couloirs prioritaires, notamment pour les professeurs de plus de 55 ans. Contrairement à ce que vous venez de dire, il y a eu, notamment au mois de juin, des campagnes visant tant les élèves que les professeurs pour les inciter à se faire vacciner. Il y a également une incitation à la vaccination pendant l'été – c'est le sens de tous les messages que nous diffusons. (M. Jean-Christophe Lagarde s'exclame.) Le travail mené par la ministre de la fonction publique en direction de l'ensemble du secteur public, avec l'installation de barnums dans différents lieux publics, par exemple, fait évidemment partie de cette stratégie. À la rentrée, nous continuerons, comme l'a dit hier le Président de la République, de pouvoir intervenir en établissement.

Il y a donc évidemment une politique de vaccination rationnelle, logique et, surtout, calme et à l'abri de toutes les polémiques qui visent à instrumentaliser une crise sanitaire en termes politiques. Il est regrettable que vous le fassiez. Quant à nous, nous recherchons l'efficacité et la sérénité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs des groupes Dem, UDI-I et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. Dans ce cas, pourquoi êtes-vous incapable de nous dire quel est le taux de vaccination des enseignants ? La question est aussi simple que cela, mais vous n'y répondez pas parce que vous n'avez aucun outil de pilotage ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Éric Coquerel. Bravo !

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4228

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)